Réduction des gaz à effet de serre : s'engager davantage

Partage international n° 327 – Novembre 2015

Plus de 40 gouvernements locaux, régionaux et nationaux participent à une campagne internationale visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°. Sous le nom de « Under 2°C Memorandum of Understanding[1] », ils espèrent encourager les leaders mondiaux à signer un traité plus ambitieux à l'issue du sommet de l'Onu qui réunira 194 pays en décembre 2015 à Paris. En effet, si l'on s'accorde généralement à penser qu'un accord positif est possible, on ne s'attend pas à ce que les engagements cumulés des principaux pays pollueurs permettent de limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°, ce qui serait pourtant nécessaire, selon les scientifiques, pour éviter les impacts les plus dangereux du changement climatique.

Avant octobre 2015, le protocole avait été signé par 43 juridictions faisant partie de 19 pays sur cinq continents, et représentant ensemble plus de 474 millions de personnes et un produit domestique brut de 13,6 milliards de dollars. Si les signataires représentaient un seul pays, ce serait la deuxième puissance économique mondiale.

Les signataires s'engagent, soit à réduire d'ici à 2050 les émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95 % sous leur niveau de 1990, soit à atteindre au cours de la même période l'objectif de moins de deux tonnes d'émission annuelle par personne. Selon Glen Murray, ministre de l'Environnement de l'Ontario : *« Les gouvernements provinciaux ou régionaux peuvent agir en se passant des traités et de leurs complexités. En se soutenant les uns les autres, et en prenant des engagements coopératifs, nous faisons déjà bien davantage que beaucoup de gouvernements nationaux. »*

La campagne vise également à renforcer la coopération entre les signataires en les aidant à atteindre leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre, par exemple en mettant en commun leurs technologies, leurs recherches scientifiques et leur expérience ; ou bien en améliorant la qualité de l'air par la réduction de polluants à cycle court comme le noir de carbone et le méthane ; ou encore en évaluant les impacts du changement climatique sur nos communautés.

Sources : under2mou.org ; washingtonpost.com
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète